LA ROCADE NORD-LORRAINE

La « Rocade Nord-Lorraine » est un axe reliant directement, en territoire français, Dunkerque/Lille/Valenciennes à Longwy et Metz (cf carte jointe).

L'objectif d'aménagement de la Rocade Nord-Lorraine est de réaliser un itinéraire fiable du Nord-Pas-de-Calais à la Lorraine via les Ardennes, en offrant de bonnes conditions de fluidité et de sécurité, tout en facilitant les circulations locales et en assurant les liaisons interrégionales à courte et moyenne distance, mais également des liaisons internationales notamment vers des secteurs en voie de développement aux confins de la Lorraine et du Grand-Duché du Luxembourg.

Le succès des efforts de redéploiement économique engagés de longue date dans les nombreux et importants bassins d'activité qui jalonnent la Rocade Nord-Lorraine reste fortement tributaire de la modernisation de cet axe.

Trois principes guident depuis l'origine la finalisation de cette liaison :

- le tracé de la Rocade emprunte tout ou partie de liaisons existantes, certaines déjà à caractéristiques autoroutières ou à 2x2 voies ;
- la nature des investissements à réaliser immédiatement doit être adaptée aux caractéristiques de chaque section ;
- lorsqu'un aménagement partiel est décidé, il doit être conçu pour permettre sans difficulté un développement ultérieur.

La Rocade Nord-Lorraine croise de nombreux axes routiers ou autoroutiers internationaux, en particulier sur sa partie centrale la liaison Mons-Laon ou l' « Y » autoroutier ardennais. Elle contribue ainsi efficacement à créer un effet de réseau à forte valeur ajoutée, **favorable** également **au développement de l'intermodalité**, tant en ce qui concerne les voyageurs que le fret.

Le département des Ardennes est traversé d'Ouest en Est par la RD 8043 (ex RN 43), déjà classée également itinéraire européen E 44 et qui est un maillon de la Rocade Nord-Lorraine. Le projet actuellement à l'étude et soutenu par l'Etat d'aménagement en 2x2 voies de la RD 8043 entre Sedan et la Meuse s'inscrit dans cette logique globale de Rocade. Il vise à :

- permettre une amélioration des dessertes de ce secteur, en complémentarité des autoroutes non concédées A 34 et A 304 (liaison Nord-Sud reliant Bruxelles/Charleroi à Charleville/Reims), afin de dynamiser cette partie du territoire,
- renforcer l'axe structurant RD 8043/E 44 en assurant une liaison interrégionale rapide Est-Ouest.

L'inscription de la Rocade Nord-Lorraine au SNIT permettrait, tout en bénéficiant de l'acquis des aménagements existants, de consolider les projets d'amélioration des maillons intermédiaires en garantissant la cohérence et la logique d'itinéraire de cet axe, facteur déterminant de revitalisation des régions et départements concernés.